

Conseil Municipal – 20/03/2017

M. Jules -
déclaré, +,
12.03.17

Déclaration préliminaire

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Lors de la dernière campagne municipale, les membres de notre liste Pour une Alternative de Gauche et Ecologiste à Floirac, s'étaient engagés à « organiser la rotation des élus » pour des raisons de partage démocratique des responsabilités.

C'est un engagement de plus que nous tenons aujourd'hui, puisque Miguel MENENDEZ passe la main afin que nous puissions faire l'expérience d'un mandat électif ouvert à plusieurs colistiers.

Pour des raisons personnelles, Hélène RANCIONNERO, seconde de la liste, n'a pu prendre le relais. C'est donc à moi qu'incombe aujourd'hui la responsabilité de porter aussi haut et clair que mon prédécesseur les engagements qui forment la base de notre rassemblement politique : la lutte contre les inégalités et la pauvreté, le développement du bien-être social et culturel, l'épanouissement des libertés et de la démocratie, tout cela dans une démarche globale écologiste, de transition énergétique et de respect scrupuleux de l'environnement.

Notre démarche se veut également l'illustration de l'idée que nous défendons que l'on vote pour un programme politique, porté par une équipe, dans un travail commun, et non pour des individualités, hommes ou femmes, se voulant irremplaçables, voire providentielles. Il est d'autant plus important de le rappeler dans ces temps troublés. Dans la période d'élections que nous vivons, les vociférations des égos cachent la réalité de politiques désastreuses et antisociales qui se préparent. Elles ne feront que nous plonger dans l'austérité et un avenir toujours plus désespérant. Sauf, bien sûr, si l'on a la chance de faire partie des 1 % de nantis qui possèdent la planète... ou d'être garde du corps d'une députée européenne... ou l'attachée parlementaire de son mari.

Comme l'a rappelé Miguel, ici même, lors de son dernier Conseil Municipal, les rapports que notre groupe a établis jusqu'ici avec la majorité municipale l'ont été dans un climat cordial et respectueux des différences de chacun. C'est avec l'objectif de maintenir de tels rapports que l'équipe que j'ai l'honneur de représenter ici continuera à travailler.

Comme depuis trois ans, nous prolongerons notre démarche de propositions constructives dans l'intérêt constant d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens, mais aussi d'affirmer, lorsque nécessaire, notre opposition résolue.

Je vous remercie de votre attention.

Ordre du jour

- ✓ 1. **Permis citoyen – Subventions individuelles** → POUR
- ✓ 2. **Association AIM – Subvention 2017** → POUR
- ✓ 3. **Association CIDFF – Subvention 2017** → POUR
- ✓ 4. **Association INSUP Hauts de Garonne – Subvention 2017** → POUR
- ✓ 5. **Maison de la justice et du droit – Cotisation 2017** → POUR
- ✓ 6. **Association Hauts de Garonne Développement – Subvention 2017** → POUR
- ✓ 7. **Section Athlétisme Francophonie 2017 – Subvention exceptionnelle** → POUR
- ✓ 8. **Section Full Contact – Subvention exceptionnelle** → POUR

✓ 9. Débat d'Orientation Budgétaire

Comme il est souligné dans la note de synthèse, bien évidemment ce débat d'orientation budgétaire se fait à la lumière des événements politiques nationaux et internationaux.

Crises climatiques, économiques, sociales, conflits, violences, réfugiés politiques et économiques, tout cela développe un sentiment général d'incertitude et de crainte.

Cette instabilité est largement renforcée par les errements de la politique économique européenne, relayés en France par les gouvernements successifs depuis des décennies : les politiques d'austérité.

Or, même le FMI, que l'on ne peut qualifier de gauchiste, dénonce cette erreur politique et appelle à engager des plans de relances et d'investissements. Cette austérité frappe également notre commune et ses habitants. La baisse constante de la dotation générale de fonctionnement en est la partie visible de l'iceberg. C'est inadmissible. Et au regard des besoins de notre commune c'est révoltant.

La critique générale que nous portons sur cette note de synthèse est que l'orientation budgétaire doit souligner les grandes lignes de la politique de la majorité municipale. Or ici il ne semble s'agir que de « piloter les dépenses de fonctionnement et accompagner la baisse de l'investissement ».

Ne nous faisons pas de faux procès : il est normal pour une saine gestion de maîtriser les dépenses. Mais qu'en est-il de ^{globales} grands projets d'évolution de notre commune ? Quelles visions politiques d'avenir ce budget prépare-t-il ?

A titre d'exemple, deux propositions qui nous semblent fondamentales et absentes du débat.

- L'ouverture prochaine de la nouvelle salle de spectacles Bordeaux Métropole Arena va mettre Floirac régulièrement au premier plan de l'actualité culturelle régionale. Quelle dynamique la majorité municipale propose-t-elle pour entrainer la commune dans ce sillage ? Le développement culturel est source d'épanouissement individuel, de cohésion sociale et aussi d'emplois locaux. Ne serait-il pas cohérent de faire de Floirac un grand pôle culturel de la métropole ?
- Seconde proposition : la crise climatique qui vient va ouvrir sur une crise énergétique majeure. Quels projets et quelles actions la majorité municipale propose-t-elle pour amorcer la transition énergétique de la commune, transformations indispensables pour anticiper les déséquilibres environnementaux prochains ? Peu de choses peuvent être trouvées sur ces sujets majeurs dans la note de synthèse qui reste trop souvent dans une limite comptable de la gestion politique de la commune.

Enfin, deux remarques sur cette gestion.

La première sur le choix très onéreux et si peu efficace du système de vidéo surveillance sur Dravemont, appelé si faussement vidéo protection. Plusieurs centaines de milliers d'Euros d'installations pour la première phase, pour moins d'une dizaine de réquisitions judiciaires relevées. Quelle efficacité et quel

sentiment de sécurité doit s'être répandu dans la population ! Aujourd'hui, les spécialistes de sécurité s'accordent pour privilégier la prévention par la mise en place d'encadrements de proximité. Alors combien de policiers municipaux, d'éducateurs spécialisés pourrait-on employer avec l'argent dépensé dans l'installation et le fonctionnement de la vidéosurveillance ?

Enfin, la seconde remarque est une question : quelle inconséquence a bien pu présider à la mise en place de ce gouffre financier qu'est l'acquisition viagère du domaine de Sybirol ? Alors que la préservation des coteaux pouvait être assurée, autant que faire se peut, par une simple mesure sur le PLU rendant la zone inconstructible. ~~Alors~~ ^{Alors} que la commune recherche à limiter ses dépenses, notamment en développant la mutualisation des services, voilà qu'elle choisit de se substituer aux propriétaires privés et investit des centaines de milliers d'Euros pour entretenir et rénover un bien immobilier dont elle n'aura la jouissance que dans de nombreuses années. ~~Et~~ ^{Et} dans quel objectif foncier ? Quelle est la logique qui a bien pu amener à ce gâchis financier ?

10. Mutualisation des services en Cycle 3 et signature de l'avenant 1 au contrat d'engagement cycle 2 → **CONTRE**

Monsieur le Maire,

Vous présentez ici une étape supplémentaire dans votre politique de mutualisation des services, engagée depuis quelques années pour la ville de Floirac dans le cadre national et européen de la métropolisation des territoires.

Je ne vous étonnerai pas en réaffirmant ici, à la suite de mon prédécesseur, l'opposition de notre groupe à cette suite de renoncements démocratiques qu'entraînent, inexorablement, ces transferts de compétences.

En effet, par petits morceaux, cycles après cycles, sujets après sujets qui peuvent paraître, comme aujourd'hui, anodins et purement matériels, cette mutualisation des services concentre hors de la commune des compétences en nombre sans cesse croissant qui éloigne ainsi les instances délibératives, décisionnelles et techniques de l'influence citoyenne.

Bien sûr, nous ne sommes pas pour refuser toute collaboration, programmation et planification intercommunale. L'aménagement cohérent des territoires et les économies d'échelles qu'il permet justifient déjà à eux seuls cette recherche de cohésion.

Mais ce qui est en marche ici, dans cette dynamique de construction de mégapoles déshumanisées, d'une extrême fragilité économique et écologique, c'est la mise en place d'un véritable système de concentration technocratique des pouvoirs, des groupes d'influence se mettant hors de vue du nécessaire contrôle démocratique citoyen.

Pour ces raisons, ~~je voterai~~ ^{je voterai} contre cette demande.

j'appelle les membres du CM à voter

11. Recrutement en CUI de manutentionnaires polyvalents → **Abstention**

L'ensemble de notre pays, et Floirac n'en est pas épargné, vit aujourd'hui dans une austérité organisée qui plonge les gens dans une crainte du lendemain.

La précarité de l'emploi en est une raison majeure. Quand on ne sait pas quel boulot vous permettra de survivre, vous et votre famille, comment ne pas subir le quotidien dans l'angoisse.

Vous proposez, Monsieur le Maire, d'avoir recours à 3 CUI (Contrats unique d'insertion), ^{supplémentaires} d'une durée de 6 mois renouvelable annuellement, pour renforcer les équipes du Centre technique municipal.

Bien sûr, les aides de l'Etat pour ces contrats permettent des économies budgétaires non négligeables. Mais qu'en est-il des conditions de vie proposées à ces personnes déjà en « difficultés sociales et professionnelles » ?

Il nous paraît indispensable de repenser cette proposition en transformant ces contrats précaires en postes fixes de manutentionnaires polyvalents dans notre commune qui va certainement vouloir développer ses manifestations dans les années prochaines. *surtout si Flairac avait la bonne idée de travailler à devenir un grand centre culturel.*

12. Création d'un poste d'Adjoint d'animation – Service Vie locale et Médiation

→ POUR

13. Récupérateur d'eau – Subvention individuelle

→ POUR

Bien sûr, nous ne nous opposerons pas à l'attribution de cette subvention individuelle de 40 € permettant l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie.

Pourtant, nous regrettons de constater que cette orientation prise dans le cadre de l'Agenda 21, importante pour la mise en place d'une politique communale de l'utilisation des fragiles ressources en eau, sombre dans ~~une telle~~ *une telle dimension unitaire.*

Par absence de communication, de formation et d'information, ce que l'on peut résumer par une absence de réelle volonté politique, cette démarche reste à une échelle dérisoire et d'une efficacité écologique nulle.

14. Association Passage à l'Art – Festival Bulles en Hauts de Garonne 2017 – Subvention

→ POUR

15. Association Arabesque – Subvention 2017

→ POUR

16. Association Conservatoire de France – Adhésion 2017

→ POUR

17. Domaine de Sybirol – Restauration des fabriques du Parc : tranche 3 → CONTRE

Comme j'ai déjà pu l'aborder dans le Débat Orientation Budgétaire, cette acquisition viagère invraisemblable d'une propriété privée engageant la commune dans des sommes astronomiques pour sa restauration est un contre sens politique et un gâchis financier inadmissible, *dans l'utilisation de l'argent public.* Nous vous demandons donc, Monsieur le Maire, ainsi qu'à l'ensemble du Conseil Municipal, d'annuler les décisions antérieures, de mettre un terme à ce contrat hors de prix et d'en arrêter ainsi les frais.

* Certes, Sybirol est un ensemble de bâtiments exceptionnels –
Certes, ~~dans~~ *de* préservation apparaît d'un intérêt certain mais nous pensons que d'autres démarches des propriétaires auraient pu épargner les dépenses communales.

Parce que nous pensons que les usages ^{et structures} sociaux de la commune nécessitent toutes ses moelles, nous percevons dans notre demande,